



Communiqué de presse

Pour publication immédiate

450 000 \$ pour *Libres comme l'art* un programme de résidence de création en collaboration avec le milieu scolaire

Montréal, le 21 octobre 2008 – Le Conseil des arts de Montréal (CAM), la Conférence régionale des élus de Montréal (CRÉ) et le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) sont fiers de s'associer pour le lancement de ***Libres comme l'art***, un programme de résidence de création en collaboration avec le milieu scolaire, pour les années 2009 à 2012.

Le programme de résidence *Libres comme l'art* prévoit deux volets. Le volet préscolaire/primaire est basé sur l'expérience pilote menée depuis trois ans par le CAM et le Programme de soutien à l'école montréalaise du MELS. Il est financé par ces deux partenaires à raison de 25 000 \$ par année chacun. Le volet secondaire s'appuie sur un projet pilote que la CRÉ de Montréal a mis en place à travers sa démarche « Montréal, ville apprenante, de savoir et d'innovation » et dont la deuxième année est en cours. La CRÉ et le CAM y investiront chacun 50 000 \$ par année, pour une période de trois ans.

Une résidence d'artistes représente une période pendant laquelle des artistes en démarche de création disposent d'un espace adéquat pour travailler à la création de leurs oeuvres. Une résidence en milieu scolaire implique un certain nombre d'interactions entre les élèves et les artistes pour mettre les jeunes en contact avec une démarche artistique professionnelle (médiation) et permettre aux artistes de valider leurs idées en échangeant avec différentes personnes (création).

Les partenaires de ce projet considèrent qu'il aura plusieurs effets bénéfiques. Il sera une source de motivation, une occasion de découverte et d'ouverture d'esprit pour les jeunes. De plus, le rapport régulier avec les artistes peut avoir un impact positif en offrant un nouveau modèle aux jeunes, à travers une relation qui est suffisamment continue pour que s'établisse un certain lien de confiance.

Madame Manon Barbe, présidente de la CRÉ de Montréal et mairesse de Lasalle, a rappelé que pour la CRÉ, ce projet s'inscrit en droite ligne avec la volonté d'axer le développement montréalais sur le savoir et l'innovation : « Une ville innovante, qui mise sur la créativité de ses citoyennes et ses citoyens, doit leur faciliter l'accès à la culture et aux diverses formes d'expression artistiques. Et cela doit commencer à l'école », a précisé madame Barbe.

Pour sa part, Madame Louise Roy, présidente du Conseil des arts de Montréal, a souligné toute la richesse que peut représenter pour les artistes une telle expérience de création en contact avec le jeune public : « Pour une compagnie artistique, la possibilité d'échanger et de travailler en création avec des jeunes est non seulement stimulant, voire énergisant, mais c'est aussi une occasion de mieux connaître ces publics, d'observer les nouvelles tendances et les préoccupations qui émergent déjà. Pour les jeunes comme pour les artistes, l'expérience ne pourra qu'être marquante. ».

Le programme fonctionnera sur la base d'appels de projets (primaire et secondaire), coordonnés par le CAM. La CRÉ et le Programme de soutien à l'école montréalaise participeront au comité de sélection et conserveront le rôle principal, quant à l'aspect pédagogique des projets, la sélection des écoles participantes et le suivi auprès d'elles. Pour l'année scolaire 2009-2010, la date limite pour le dépôt des projets est le 15 décembre 2008.

La Conférence régionale des élus de Montréal regroupe les leaders politiques et socioéconomiques de l'île de Montréal. Elle a pour mandat de favoriser le développement de son territoire par le biais de la concertation et d'agir comme interlocuteur du gouvernement en matière de développement régional.

Partenaire dynamique de la création artistique montréalaise, le Conseil des arts de Montréal soutient et reconnaît l'excellence dans la création, la production et la diffusion artistiques professionnelles au moyen d'appui financier, de conseils et d'actions de concertation et de développement. Depuis plus de 50 ans, le Conseil des arts de Montréal contribue par ses actions structurantes au développement de « Montréal, métropole culturelle ».

- 30 -

Source : CRÉ de Montréal et Conseil des arts de Montréal

Pour information : Yvan Thériault
Directeur Planification et Communications
514 842-2400, cell. : 514 233-9019

Christian O'Leary
Directeur des communications et du développement
(514) 280-3991, cell. : 514 941-3994
coleary.p@ville.montreal.qc.ca